



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 mars 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mars 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme BIANCAMARIA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI

Etaient absents :

Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. CHAREYRE, M., M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180327-2018_59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2018

Publication : 03/04/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du mardi 27 mars 2018

Délibération N°2018/65

**Programmation 2018 des expositions dans la salle
d'exposition de l'Espace Diamant**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de ses missions de service public, la salle d'exposition de l'Espace Diamant a vocation à favoriser l'accès de tous aux arts plastiques et à en assurer la promotion, en favorisant plus particulièrement la création contemporaine.

La salle d'exposition située à l'étage de l'Espace Diamant accueille des manifestations tout au long de l'année, accompagnées d'actions de médiation en particulier en direction des scolaires.

Le programme des expositions pour l'année 2018 est réparti de la façon suivante :

Expositions des artistes émergents

Un comité technique des Arts Plastiques présidé par l'autorité municipale et composé d'élus, de représentants institutionnels et de personnalités qualifiées, propose une sélection opérée parmi les propositions d'artistes émergents transmises à la Direction de la Culture après un appel à candidatures. Ce Comité est garant de la qualité des propositions d'artistes et plus particulièrement des jeunes artistes locaux.

Ces choix proposés sont déterminés selon des critères d'appréciation qui n'excluent aucune démarche et s'appuient sur la qualité et l'originalité des projets de ces jeunes artistes qui pour certains rencontrent pour la première fois le regard du public.

Pour l'année 2018, l'espace Diamant doit accueillir :

- Lionel Périault
- Faostina Colonna d'Istria
- Norbert Paganelli - *Musa d'un Populu*
- Khaled Youssef – *Photo-Poète*
- Jean Claude Jouliau & Savelli
- Armand Luciani – *Phase Shift*

Expositions d'artistes confirmés

Parallèlement à cette programmation municipale, la Ville d'Ajaccio souhaite ouvrir cet espace aux artistes confirmés et reconnus afin de rendre compte de ce qui fait la dynamique et la diversité des expressions artistiques de l'art contemporain.

Dans ce cadre, la direction de la culture propose cette année du 13 au 26 septembre, dans la salle d'exposition de l'Espace Diamant, *une exposition exceptionnelle du peintre russe Oscar Rabin*. L'un des peintres russes les plus marquants de sa génération, il est considéré par ses pairs comme l'un des acteurs majeurs et le principal témoin de l'histoire de l'art, à l'époque de l'URSS.

Manifestation consacrée aux arts Visuels

Toujours dans sa volonté de promouvoir la création insulaire, particulièrement dans le domaine des arts visuels, la direction de la culture propose dans le courant du mois d'octobre et, pour la première fois sur le territoire, une manifestation de grande envergure, consacrée à la photographie.

Cette exposition de photographes professionnels et émergents, rassemblés autour d'une thématique sera déployée dans différents lieux de la ville comme l'Espace Diamant, dans des

quartiers prioritaires comme les Jardins de l'Empereur et proposera un parcours de déambulation dans la ville, afin d'encourager la population à se réapproprier l'espace urbain.

Cette année, l'exposition explore la présence et la symbolique du thème de l'arbre, intitulé « *Enracinement* », l'exposition devrait avoir lieu du 15 octobre au 11 novembre.

Des actions de médiation à destination des scolaires, néophytes et autres curieux viendront enrichir cette manifestation, à travers des visites guidées, des ateliers thématiques et un cycle de conférences...

Cette exposition sera organisée en partenariat avec le Centre méditerranéen de la Photographie, le CAUE, le Parc régional et l'Office de l'environnement de la Corse.

Des partenariats institutionnels

Depuis l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant, la Ville a souhaité donner une place privilégiée aux deux structures régionales que sont le Fonds Régional d'Art Contemporain de Corse (FRAC Corse) et le Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP) qui développent depuis de nombreuses années un travail de qualité soutenu par la Collectivité de Corse.

Depuis 2010 pour le FRAC Corse et 2011 pour le CMP, des partenariats ont été établis prévoyant l'accueil régulier d'expositions se déroulant sur un mois.

Dans le cadre du partenariat avec le CMP, l'Espace Diamant accueille du 1^{er} au 29 mars, l'exposition « *la Bataille de Mossoul* ».

Enfin, dans l'objectif de créer des passerelles entre le musée Fesch - Palais des Beaux Arts et l'Espace Diamant, il pourra également être proposé d'accueillir des expositions originales et temporaires, chaque fois que cela apparaîtra pertinent.

Par ailleurs, il pourrait être proposé de manière plus ponctuelle et en fonction des demandes, après approbation de l'autorité municipale, des expositions de courte durée avec des partenaires tels que la section artistique de Sartène, la section Arts plastiques de l'université de Corse, les classes d'Arts plastiques des lycées ou les structures publiques en charge des publics en difficulté.

Les crédits afférents à cette manifestation seront prévus au chapitre 11, fonction 33, ainsi qu'au chapitre 11, fonction 23 de l'exercice 2018.

Plan de financement prenant en compte le guide des aides de la Collectivité de Corse :

Le coût total de la réalisation des manifestations présentées dans ce rapport est de 36 139 €

Part Ville – 35% Soit 12 648 €

Part Collectivité de Corse – 65% Soit 23 490 €

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la programmation 2018 des expositions dans la salle d'exposition de l'Espace Diamant.

D'autoriser monsieur le maire

A signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.
A solliciter toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse, en vue de la réalisation de cette programmation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu la délibération N° 2017/270 en date du lundi 06 novembre 2017 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mars 2018 ;
Considérant qu'il convient d'arrêter la programmation 2018 des expositions devant être présentées à l'Espace Diamant

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La programmation 2018 des expositions de la salle d'exposition de l'Espace Diamant.

AUTORISE

Monsieur Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,
Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse, en vue de la réalisation de cette programmation.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2018 Chapitre 11, fonction 33 et fonction 023.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI